



Le permis probatoire et les points

Par **lorna2**, le **29/10/2017 à 15:34**

Bonjour,
Jeune permis depuis 5 mois, j'ai été flashé au feu rouge. Est-ce possible qu'il puisse me retirer mon permis probatoire sachant que je perds 4 points ?
Je panique à l'idée de perdre mon permis, sans ça je ne pourrais plus aller au boulot.
Merci de vos réponse.

Par **kataga**, le **29/10/2017 à 15:49**

Bjr
vous avez le choix entre :
1. vous payez
2. vous contestez

Par **lorna2**, le **29/10/2017 à 18:03**

D'accord, mais je ne perds pas mon permis ?

Par **kataga**, le **30/10/2017 à 07:25**

Bjr,
à votre avis, combien font 6 - 4 ?

Par **Maitre SEBAN**, le **02/11/2017** à **18:02**

Bonjour, Si votre permis de conduire est doté de 6 points sur 6, vous ne risquez pas l'annulation puisqu'il vous en restera 2. Si vous avez 4 points ou moins sur votre permis, ou si vous avez commis des infractions dont les points ne sont pas encore retirés, il vous faut absolument contester cet avis de contravention car alors là vous risquez l'annulation de votre permis de conduire. Cdt, Me SEBAN, Avocat à la Cour <http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)